

Visitation à ANTSIRABÉ - MADAGASCAR DU 13 JUILLET AU 21 JUILLET 2023

NOM (en majuscule) Mme, Mr : _____
 Prénom : _____
 Adresse complète : _____

 Date et lieu de naissance : _____
 Profession : _____
 N° Tel domicile : _____ N° Portable _____
 Adresse mail : _____
 Passeport n° _____ délivré le _____ à _____ péremption le _____

Les informations recueillies vous concernant sont destinées au service des pèlerinages. Elles sont nécessaires au traitement et à la gestion de votre inscription. Elles pourront éventuellement être utilisées par notre service pour communiquer sur de prochains pèlerinages. Vous disposez à tout moment d'un droit d'accès et de rectification, d'opposition et de suppression des données vous concernant (loi "informatique et libertés" du 06/01/78) – contacts ci-dessus. Vos données seront conservées pendant 10 ans. Si vous ne souhaitez pas recevoir d'informations, veuillez cocher la case ci-contre

Nom de la personne à avertir en cas d'urgence : _____
 N° tel domicile : _____ N° Portable : _____

HEBERGEMENT :

En chambre individuelle pour l'ensemble du groupe

REGLEMENT : Montant total : 1815 €

-possibilité d'étalement-

Je verse un acompte de **700 € par personne.**

chèque bancaire - à l'ordre de : AD Service des Pèlerinages

Le chèque sera débité à l'inscription.

carte bancaire – possibilité de paiement en ligne sur le site du Diocèse – cf. procédure sur la brochure pg.11.

virement bancaire – s'adresser au service des pèlerinages

espèces

Solde : 1 115 €

Le règlement du solde du pèlerinage se fera au cours de la réunion préparatoire – (date non fixée).

Chaque pèlerin de nationalité française doit se munir d'**un passeport en cours de validité et valable plus de 6 mois après la date du retour.** Merci de joindre **impérativement** à ce bulletin d'inscription une photocopie **lisible** de votre passeport (**la page de votre photo**).

Si votre pièce d'identité est périmée, veuillez la commander en Mairie dès que possible. Nous vous conseillons d'expédier votre inscription pour réserver votre place ; vous transmettez les photocopies dès réception de votre passeport.

Nos pèlerinages sont effectués selon les conditions générales de vente, décret N° 94-190 du 15 juin 1994 pris en application de l'article 31 de la loi N° 92-645 du 13 juillet 1992, fixant les conditions d'exercice des activités relatives à l'organisation et à la vente de pèlerinages. Ces conditions générales de vente sont à la disposition de notre clientèle sur simple demande. Mme Dominique de LA VILLEON, directrice.

Je soussigné(e)certifie avoir pris connaissance du programme du pèlerinage (sous réserve de modifications), des conditions tarifaires et générales de vente jointes. Je vous confirme mon inscription et vous adresse la somme de 700 € en acompte du pèlerinage. Le solde du pèlerinage vous sera réglé au cours de la réunion préparatoire.

Fait à _____ le _____
 Signature précédée de la mention « Lu et approuvé »

Cadre réservé au service des pèlerinages

| Date | N° de chèque | Montant | Banque |
|------|--------------|---------|--------|
| | | | |